

Arrêté n° 66D/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRÊTÉS DU MAIRE**

ARRÊTE PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU C.C.A.S.

Le Maire de la Commune de LATOUR-BAS-ELNE,

VU le Code de la Famille et de l'Aide Sociale et notamment l'article L. 123-6, et R. 123-12 et R. 123-13,
VU la délibération du Conseil Municipal en date du 31 mars 2026 fixant le nombre des membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S.,
VU la proposition faite par l'Union Départementale des Associations Familiales des Pyrénées-Orientales,

ARRÊTE

Article 1^{er}

Est nommée membre du Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Latour-Bas-Elne, au titre de l'UDAF
Madame Josiane SUBIROS – 12 rue des Sarments – 66200 LATOUR-BAS-ELNE.

Article 2

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet et dont une ampliation sera remise au membre intéressé.

Fait à Latour-Bas-Elne, le mardi 7 avril 2026

**Le Maire,
François BONNEAU**

